



Exploitation forestière où va-t-on ?

Après l'abandon de l'équipe forestière des forêts domaniales, les arbres n'arrêtent pourtant pas de pousser, il faut donc continuer d'entretenir et d'exploiter ce bien régulièrement.

Par une circulaire à l'intention des propriétaires de forêts publiques du canton, le Ministre en charge insiste sur l'importance des travaux forestiers pour le maintien de la qualité sylvicole. Il y relève également que les forêts jurassiennes sont actuellement déjà sous-exploitées.

Le Gouvernement peut-il nous dire :

1. Quelle quantité de bois devrait-êre exploitée annuellement sur le territoire Cantonal, et en particulier dans les forêts domaniales ?
2. Si les forêts domaniales sont également sous-exploitées ? Et si oui qu'entend-il faire pour palier à ce problème ?
3. S'il entend exiger des équipes forestières privées actives sur son territoire de former des apprentis ?
4. Si on peut s'attendre de voir travailler dans les forêts domaniales des entreprises venant d'autres cantons ou de l'étranger ?
5. Quels travaux peuvent-êre attribués aux bûcherons hors période de coupe ?
6. S'il entend continuer de créer ces aberrantes réserves forestières !

Soyhières, 11.6.2015

Pour le groupe UDC
Thomas Stettler